

C'est ainsi que l'on pourrait retracer dans toutes les oeuvres véritablement bienfaisantes pour notre peuple l'initiative généreuse d'un prêtre, ou le puissant concours d'un évêque. C'est ainsi encore que notre clergé canadien, déjà si remarquable par ses vertus proprement sacerdotales, est en voie de s'illustrer par son apostolat social, à l'égal des clergés d'Allemagne, de France, de Belgique et de Hollande.

ARTHUR SAINT-PIERRE.

---

## PREMIER CONCILE PLENIER DE QUEBEC

---

### TRADUCTION DE CERTAINS DÉCRETS

---

#### CHAPITRE X

##### 44. LA VIEILLE FOI DES CANADIENS

A partir du moment où le vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque du Canada, fonda l'Eglise de Québec, et prit la direction de son diocèse pour le gouverner selon les règles de l'Eglise de Rome, l'attachement des pasteurs aussi bien que celui des fidèles au Saint-Siège et leur obéissance au Souverain-Pontife prirent chez nous tant de vigueur, que jamais ni le temps, ni les vicissitudes n'ont pu briser ni même relâcher ce lien sacré. Nous en appelons à l'histoire. Nous invoquons le témoignage des Pères de nos Conciles provinciaux. Même avant que le Concile du Vatican l'exprimât dans les termes si clairs d'une définition dogmatique, ils affirmaient solennellement que le Pontife romain, successeur de saint Pierre, préside à l'Eglise et exerce sa primauté sur le monde entier, qu'il n'a jamais failli ni ne failira jamais, dans sa foi, et que par conséquent nous devons adhérer du fond du coeur à tous ses enseignements et à tous ses décrets apostoliques.